

## Diplôme universitaire DROIT DU TRAVAIL valeur et intérêt ?

Par **shep62**, le **07/10/2010** à **15:34**

Bonjour,

Titulaire d'un Master 2 droit des affaires obtenue à l'université du Littoral côte d'opale (Pas de calais), je me dirige tardivement vers la profession d'avocat, révélation après un stage de M2, fait dans un gros cabinet de droit des affaires, auprès d'un avocat en droit social !! j'ai donc fait le choix de faire l'IEJ cette année à Lille (Université Lille 2) et de préparer l'examen du barreau ! en tant qu'avocat Je souhaite me spécialiser en droit du travail !

Le doyen de l'université lille 2 lors de la journée porte ouverte nous a déconseillé de suivre un M2 droit du travail exigeant et l'IEJ en même temps, j'ai donc laissé tombé l'idée de faire un second M2, d'autant que mon master 2 droit des affaires était relativement orienté sur le droit du travail !

Par contre je crains de ne pas avoir assez de travail dans l'année et de m'ennuyer un peu, j'ai vu que l'université Lille 2 proposait un diplôme universitaire en droit du travail, une journée de cours par semaine !!

pour me spécialiser est ce intéressant d'après vous ? sachant que j'ai déjà un M2, que ma priorité est l'IEJ ?

Les frais d'inscriptions sont assez onéreux 510 euros, pas d'exonération même pour les boursiers !!

J'hésite et j'aurais voulu des avis, ce type de diplôme a t'il un intérêt ?

Merci d'avance

Cordialement  
shep62

Par **alex83**, le **07/10/2010** à **16:43**

Salut,

Mieux vaut tard que jamais ! =)

Un deuxième M2 je ne suis pas certain que ce soit la meilleure solution a moins que tu n'aies rien d'autre. Le DU pourrait être pas mal, mais une journée en plus ne te prendra pas beaucoup plus de temps.

Ce que tu peux envisager, si tu en a possibilité, c'est peut-être d'essayer de trouver un stage "en alternance" en cabinet. Comme ça, pendant toute cette année, tu t'habitue au milieu

professionnel, ça pourrait bien te former. Sinon, il y a toujours les associations de consommateur qui recrutent des jeunes, tu peux toujours aller voir si ça te tente. Puis, sinon, tu peux toujours envisager une prépa privée pour vraiment blinder au niveau des révisions et du suivi d'actualité. Mais pour le coup, ça risque d'être un peu cher...

En tout cas bonne chance pour ton année de préparation, je te souhaite d'arriver à entrer à

l'école d'avocat Image not found or type unknown

Par **Stigma**, le **07/10/2010** à **18:14**

Le doyen en question ne serait-il pas un ancien nancéien ?

J'ai eu droit, quand j'y ai passé un entretien, au même genre de remarque sur l'IEJ... et bon, y'a quand même nombre de DJCEistes à 1000h de cours + un stage pendant l'année scolaire qui suivent l'IEJ, et obtiennent le CFP. Et mon petit doigt me dit que son M2 (de 280h) n'est pas aussi exigeant en quantité de travail qu'une telle formation...

J'ai vraiment beaucoup de mal à comprendre cette politique qui consiste à sélectionner après l'entretien (de ce qu'ai cru comprendre) ceux qui comptent faire l'IEJ...

Pour répondre à ta question : un DU est toujours utile, mais aux yeux d'un recruteur ça ne vaudra jamais un M2.

D'ailleurs, pour passer ces derniers jours pas mal de temps à zieuter les CVs des avocats droit social et à surfer sur les sites des cabinets, j'y ai encore jamais vu un avocat en droit social qui se prévalait d'un DU de droit du travail. D'un M2 Droit des affaires, déjà plus, si ça peut te rassurer !

Par **shep62**, le **07/10/2010** à **18:34**

Merci de vos réponses à tous les deux !

Je m'interroge réellement sur l'intérêt de faire un DU, à 595 Euros les frais d'inscriptions sachant que je suis boursier et que j'ai déjà un master 2 en droit des affaires, le seul hic c'est que même si j'ai fait du droit social en quantité non négligeable, la base de mon M2 de par l'intitulé droit des affaires ne vaudra jamais une spécialisation en droit du travail ! et refaire un M2, c'est bien mais bon je veux avancer pas perdre mon temps, là le DU c'est une journée par semaine, en complément de l'IEJ je me dis pourquoi pas !

je vais voir !

j'aimerais cumuler les stages cette année aussi !

@alex83 merci de tes conseils, les associations de consommateurs je n'y avais pas penser !

j'aimerais trouver un truc dans le droit du travail !